

SEDIMAG



MAI • JUIN 2023 - N°339

www.sedima.fr



Pascal DESCHAMPS

Vice-président du SEDIMA

O
t
i
p
e

Convention Nationale des Agroéquipements et des Espaces Verts 2023 : une belle réussite commune !

Réussite !

La convention 2023 au Puy du Fou vient de se refermer. Quelle **réussite** et c'est bien dommage que vous n'ayez pu ou voulu y participer.

En effet la dernière convention commune avec les constructeurs remontait en 2018, et nul doute que nous avons toujours des divergences, mais aussi des convergences... Et nous avons tous ressenti la nécessité d'une filière réunie pour être plus forte demain.

Ensuite nos ateliers, de la cybercriminalité, aux nouvelles réglementations sur les ventes Internet et les datas, en passant par les énergies alternatives, ou le service clients, n'ont pu que nous interroger !

Notamment :

Demain, en 2050 nous savons d'ores et déjà que la décarbonation devra être totale, mais savez-vous quel chemin vous devrez emprunter pour ce rendez-vous ? Nul doute qu'il faudra encore et encore créer.

Aussi, nous transformons dorénavant le service client en expérience client, et pour améliorer cette expérience avez-vous pensé à améliorer votre relation avec vos collaborateurs ?

Tant et tant de questions pour nous donner confiance dans cet avenir pourtant incertain...

Et puis il y eu cette table ronde, avec nos clients agriculteurs qui ont largement manifesté leurs attentes pour des services complémentaires de très haute qualité.

Espoir encore avec la conférence de Philippe CHALMIN confirmant les éternelles opportunités d'un monde en "mouvement". Et chacun gardera en mémoire ce formidable "clin d'œil au futur" et à l'optimisme de Laura LANGE.

Enfin pour les distributeurs que nous sommes, quelle "satisfaction" de mesurer les efforts de nos fournisseurs pour bénéficier des médailles et trophées que nous décernons au travers de l'ISC*, la joie des nouveaux récipiendaires à leur descente de l'estrade était communicative.

Quelle **réussite** !



Loïc MOREL, en ouverture de la Convention 2023.

QR codes...

Introduits dans le précédent numéro de votre Sedimag, cet accès moderne à certaines informations pratiques vous permet de rester vigilants sur les nouveautés du site du SEDIMA.

Le 1^{er} QR code dénommé « outils » vous donne accès aux différents calculateurs disponibles sur notre site ; l'outil **classification des emplois** a été actualisé.

Il vous permettra de vous assurer que vous êtes bien à jour ! Utilisez-vous cet outil ?



Le 2^{ème} QR code vous conduit vers la **cote SIMO**. Utilisez-vous cet outil ?

Raphaël LUCCHESI
Directeur de la publication

Sommaire

Convention Nationale

- > Interview de Loïc MOREL, président du SEDIMA
- > Les différents temps forts

pages 2 & 3

Convention Nationale

- > Les distinctions
- > Les ateliers

pages 4 & 5

Emploi-Formation

- > Solde de la taxe d'apprentissage : modalités de versement
- > Zoom sur les compétitions régionales WorldSkills

page 6

FACTURATION ÉLECTRONIQUE

Préparez-vous aux
grands enjeux de 2024



Tél. 05 46 44 75 76
www.irium-software.fr

DÉMATÉRIALISEZ

- ▶ Fluidifiez vos process
- ▶ Optimisez votre trésorerie
- ▶ Archivez & sécurisez vos factures



SIGNEZ, STOCKEZ, MAIS EN 100% DÉMATÉRIALISÉ !

iMob Sign
Signature mobile
des documents

iFacture
Dématérialisez
vos factures PDF

Constructeurs et concessionnaires se sont rassemblés...

C'est dans le cadre du Théâtre Molière, majestueux palais des congrès du Puy du Fou en Vendée, que s'est déroulée les 20 et 21 avril derniers la Convention Nationale des Agroéquipements et des Espaces Verts. Industriels et concessionnaires (près de 400 participants) se sont de nouveau réunis pour faire le point sur les évolutions de la filière avec comme thématique centrale « Face aux transitions, construisons nos trajectoires ».

Malgré un contexte incertain, et face aux nombreux défis que doit relever la filière en termes d'écologie, de numérique, de robotique, de décarbonation, de datas ou d'attractivité des métiers, l'événement a permis d'échanger sur les grandes tendances du marché et celles à venir.



AG du SEDIMA

Les assemblées générales des deux organisations professionnelles, AXEMA et SEDIMA, se sont tenues respectivement le jeudi matin.

L'occasion en préambule pour Loïc MOREL, président du SEDIMA, de dresser un point d'étape de la feuille de route qu'il s'est fixée avec son Bureau Exécutif. Etaient abordés en suivant les temps forts des réunions régionales 2022, le compte-rendu des 13 commissions de travail du SEDIMA, un focus sur l'activité du Club des Jeunes du Machinisme Agricole, le rapport financier au titre de l'année 2022.



Cette assemblée se clôturait par l'intervention de Florence GETE, présidente de CEGAA, Conseil Européen des Groupements d'Agents de l'Automobile.

Interview L.R.

Prendre de la hauteur en toute intelligence collective



Loïc MOREL
Président du SEDIMA

>> Pourquoi une Convention Nationale des Agroéquipements 7 années après la dernière ?

Les élus du SEDIMA avaient souhaité faire une pause dans l'organisation de congrès avec les constructeurs en se concentrant sur des sujets propres à leurs métiers. Dans un contexte écologique, numérique, technologique et climatique en pleine mutation au sein de notre filière, et au terme d'une période covid qui a durement impacté nos entreprises, il a semblé opportun à chaque organisation professionnelle de se rapprocher. Nous avons donc travaillé en toute intelligence collective à l'organisation d'une convention 2023.

>> Cette édition a-t-elle été une réussite ?

Malgré une situation économique difficile, le taux de participation a été important, tant au niveau des distributeurs que des constructeurs, et les retours positifs nombreux. Même si de part et d'autre les activités, les objectifs, les contraintes ne sont pas les mêmes, réfléchir ensemble, échanger, partager permet de prendre de la hauteur et de se projeter en abordant des pistes de nouvelles stratégies. La présence de Christiane LAMBERT et celle du ministre de l'Agriculture, Marc FESNEAU, par vidéo interposée, nous a prouvé par ailleurs combien nous sommes des acteurs capitaux de la 3^e révolution agricole.

>> Justement comment voyez-vous évoluer la profession ?

Quelle que soit la taille de la concession ou les marques qu'elle distribue, l'agriculteur aura toujours besoin de spécialistes qui connaissent son métier et soient à la pointe des évolutions numériques, digitales et robotiques. Le rôle premier du SEDIMA c'est donc d'accompagner ses adhérents durant ces périodes de transition en les aidant en particulier à former leurs personnels pour mieux conseiller leurs clients sur les nouveaux produits et services. Dans le cadre de la convention, les sujets des ateliers et des plénières, choisis en commun avec AXEMA, avaient pour objectif de faciliter cet accompagnement.

>> Y aura-t-il une nouvelle convention dans 2 ans ?

2024 verra une 3^e édition des Sedima's Days. Mais d'ores et déjà le Bureau Exécutif du SEDIMA est favorable à la reconduction d'une convention avec AXEMA en 2025.

Loïc MOREL dirige le groupe Sicoit, distributeur New Holland dans la Drôme (26) et l'Ardèche (07). L'entreprise, qui compte 3 bases, ouvrira prochainement un 4^e site à Albon (26).



Les temps forts du Puq du Fou...



Thierry WATELET, ancien rédacteur en chef à RTL et France Télévision, consultant formateur, coach en média training et prise de parole en public, a animé avec panache la convention 2023.



Belle intervention de **Christiane LAMBERT**, présidente de la FNSEA, en marge des travaux du vendredi matin, adressant à l'assemblée un message sans équivoque : « *Vous voulez décarboner ? Hé bien, travaillons ensemble !* »



Philippe CHALMAIN, professeur d'histoire économique à Paris-Dauphine, est intervenu sur « les marchés agricoles mondiaux : incertitudes ou tensions géopolitiques ? ».

« 2023 est une année de réajustement identique à celle des années 1970. Marquée par la pandémie, la guerre, une inflation élevée, la remontée des taux d'intérêt, la France est proche de la croissance zéro, mais elle devrait passer le cap » a-t-il précisé.



La convention se terminait par une conférence grand témoin animée par **Laura LANGE**, philosophe, avec un « clin d'œil au futur ». Une intervention dynamique et porteuse de nombreux messages : « *en période de changement technologique, il faut privilégier la 1^{ère} des compétences : la compétence humaine !* » a-t-elle martelé.



Damien BARNIER d'IPSOS présentait les résultats de l'enquête « l'agriculture en transition » effectuée auprès du monde agricole : à noter une progression significative de la location de matériels et la priorité donnée par les agriculteurs à la préservation des sols.



La soirée de gala a été l'occasion pour le SEDIMA de remettre le SEDIMASTER à **Julien BUREL** qui préside le groupe Burel. 31^{ème} récipiendaire de cette distinction, il a été élu par un jury de professionnels pour ses valeurs entrepreneuriales, son engagement sociétal, environnemental et technologique au service de l'agriculture et de la filière des agroéquipements.



Une table ronde sur « la transition digitale et numérique de la filière des agroéquipements au service des ses clients » a réuni différents acteurs : constructeurs, distributeurs et exploitants agricoles.

Michaël Jacquemin, agriculteur, précisait en clôture de ce temps fort : « *En terme de marque, je ne cherche pas une couleur, mais bien la meilleure qualité de service et je suis prêt à payer très cher des heures au regard du service rendu.* »

Nouveau bureau d'AXEMA

Lors de la convention, **Damien DUBRULLE** (Dubrulle Downs) a été élu président d'AXEMA. Il succède à Frédéric MARTIN (M-extend). Son bureau se compose de **Julien BUREL** (groupe Burel), **Christian FISCHER** (Kuhn) et **Jean-Christophe REGNIER** (Lemken). Le SEDIMA leur souhaite un excellent mandat.

Les distinctions

La soirée de gala du jeudi soir a été l'occasion pour le SEDIMA de décerner les trophées Satisfaction 2023 et remettre des médailles dans l'ordre du mérite agricole.

Au niveau des tractoristes, **CLAAS** s'est vu décerner 5 trophées :

> pour **la commercialisation des pièces de rechange** : 1 trophée d'or de la meilleure note de l'année et 1 trophée d'argent de la meilleure progression sur les 6 dernières années.

> sur **la formation** : 1 trophée d'or de la meilleure note de l'année et 1 trophée d'argent de la meilleure progression sur les 6 dernières années.

> sur **la volonté d'améliorer ses points faibles** : 1 trophée d'or de la meilleure note de l'année.

JOHN DEERE a reçu 3 trophées :

> pour **l'aide à la rentabilité** : 1 trophée d'or de la meilleure note de l'année et 1 trophée d'argent de la meilleure progression sur les 6 dernières années.

> sur **la volonté d'améliorer ses points faibles** : 1 trophée d'argent de la meilleure note de l'année.

KUBOTA a été récompensé de 2 trophées :

> 1 trophée d'or pour **le SAV et garantie**,
> 1 trophée d'or pour **la qualité de la relation**.

CASE IH et **DEUTZ** ont reçu un trophée d'argent pour la meilleure progression sur les 6 dernières années, respectivement pour **le SAV et garantie**, et pour **la qualité de la relation**.

Le SEDIMA a réalisé en 2022 une enquête dédiée aux autres constructeurs de matériels agricoles et d'espaces verts qui mesure le degré de satisfaction des distributeurs sur les grands thèmes suivants : vente et marketing, service après-vente, relationnel. Ont reçu les médailles satisfaction 2023 : (voir photo ci-contre)

> **KUHN** médaille de bronze,
> **KVERNELAND** médaille d'argent,
> **HORSCH** médaille d'or.



Les médaillés

Au nom du ministre de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, des membres du Bureau du SEDIMA ont remis quatre médailles dans l'ordre du mérite agricole (photo ci-contre), en qualité de chevalier à François ALABEURTHE (groupe Alabeurthe) et Philippe ACKERMANN (groupe Ackermann), puis en qualité d'officier à Martine CHABANNE (SAS Charles Chapuis) et Pascal CORNET (groupe Cornet Agriteam).

Retour sur le contenu des ateliers



Cybersécurité dans les entreprises : bilan, tendances, protection

Atelier animé par **Philippe LOUDENOT**, Cyber Security Strategist chez Forecomm, et ancien des services du Premier ministre

Les revenus engrangés par la cybercriminalité sont importants. On parle de plus de 1 500 milliards de dollars.

Chacun sera touché un jour par une attaque de cybercriminalité avec un constat inquiétant : 50 % des PME ayant eu tout leur système d'information bloqué plusieurs semaines font faillite dans les 6 mois.

Les points d'entrée sont multiples : tiers,/prestataire, smartphone/tablette/USB, systèmes obsolètes, absence des correctifs de sécurité, malveillances, déviations par rapport aux protocoles, erreurs humaines, mauvaise organisation.

90 % des incidents proviennent de sources internes et 20 % des mesures adéquates de base règlent 80 % des problèmes. La sécurité n'est pas un problème de moyens mais de gouvernance, de compétences et d'appropriation.

Comment se protéger ?
Les 10 règles d'or à respecter.

- 1 Gérez vos mots de passe

2 Faites des sauvegardes

3 Faites vos mises à jour

4 Protégez-vous des virus

5 Évitez les réseaux wifi publics
- 6 Séparez vos usages pro-perso

7 Évitez les sites douteux ou illicites

8 Contrôlez les permissions des comptes utilisateurs

9 Soyez vigilant avec les messages électroniques

10 Maîtrisez vos publications



Réglementation concernant les DATAS

Atelier animé par Me **Valérie GUILLIN** avocate au Barreau de Paris, et **Marc BOTHOREL**, gérant de Porter Consulting Europe et référent national Cybersécurité de la CPME

La question est d'actualité car **l'Europe entend se doter d'un cadre juridique, le DATA Act**, permettant un partage des données générées par les objets connectés dans le but de générer des services innovants. L'idée est ici de rendre obligatoire et fluide l'échange des données dans un cadre équitable.

L'idée du Data Act au départ était claire, mais au fil du temps, le texte s'est éloigné de son esprit originel et est devenu très flou, notamment en raison de l'action de certains lobbys qui sont venus opposer le droit de propriété intellectuelle et le secret des affaires pour limiter le transfert de datas.

La CPME réclame donc l'élaboration d'une liste précise de situation permettant de refuser le transfert des données et le moins de contraintes administratives possible pour les PME.

Me GUILLIN, rappelant la réglementation issue du RGPD (règlement général sur la protection des données personnelles), a insisté sur le fait qu'elles ne doivent pas circuler et rester chez celui qui les a collectées, sauf motif légitime (garantie par exemple) ou autorisation expresse du client. Ce dernier dispose du droit d'interdire tout transfert de ses données, notamment au constructeur.

Enfin, Me GUILLIN a rappelé que les échanges d'informations entre fournisseurs et leurs réseaux étaient également abordés par le règlement européen n°2022/720 régissant les accords de distribution, particulièrement pour les cas de au niveau de la double distribution.

Des échanges nombreux ont eu lieu avec les participants permettant à chacun de prendre conscience de l'enjeu des DATAS et de la complexité des textes tentant de les régir.

Un thème pertinent, un congrès très professionnel...



Bernard BATHELIER

Ets Bathelier

Bernard BATHELIER dirige la concession Bathelier, distributeur Fendt depuis 1967, dont le siège social se situe à Valréas dans le Vaucluse (84). Spécialisée en matériels de viticulture et d'arboriculture, elle comprend 3 bases, 35 salariés, et rayonne sur les

départements du Vaucluse, l'est du Gard, le sud de la Drôme et le nord des Bouches du Rhône.
Membre de la commission SEDIMA Viti-Vini, Bernard BATHELIER assistait pour la première fois à une Convention Nationale des Agroéquipements. Il nous livre ses impressions...

Donc cette convention 2023 était une première fois ?

Paradoxalement oui... Nous sommes adhérents du SEDIMA depuis des décennies, bien avant 1980, mais je n'avais jamais été tenté par un congrès de l'organisation professionnelle. J'avais tout simplement des préjugés... Pourtant j'y reviendrai et j'encouragerai mes confrères à y être s'ils ne le l'ont pas déjà fait.

Qu'en avez-vous pensé ?

J'ai participé à un congrès très professionnel, avec un excellent accueil, beaucoup de convi-

vialité et d'échanges. Il convient de féliciter le SEDIMA pour le choix des intervenants et la qualité de prestation de l'animateur. Le tout était extrêmement constructif.

Quels ateliers avez-vous fait ?

J'ai opté pour les thèmes de la cybercriminalité et des attentes des salariés par rapport aux services clients.

Y avez-vous trouvé des pistes à mettre en œuvre dans votre entreprise ?

Tout à fait, en rentrant du Puy du Fou j'ai d'ailleurs lancé une opération de sécurisation informatique pour éviter les cyberattaques. Puis cette convention m'a donné à réfléchir car le thème « face aux transitions, construisons nos trajectoires » était pertinent. Après quelques belles années, le secteur viticole est touché par une crise économique importante. Et face aux paramètres changeants, il faut être sensibilisé pour anticiper sur l'évolution de nos entreprises.

La convention a totalement répondu à cette attente.

Trouvez-vous de bonnes raisons d'être confiant dans l'avenir ?

En viticulture, nous connaissons un problème de marché, non pas au niveau de la production, ni de la qualité, mais au niveau de la consommation, d'une part le pouvoir d'achat des clients finaux baisse, d'autre part la jeune clientèle se désengage du vin. Mais il faut ajouter à cela les aléas climatiques, car même si nous sommes habitués en zone méditerranéenne à la sécheresse, nous devons faire face aujourd'hui à la canicule. Il nous faut accompagner nos clients agriculteurs dans leurs choix culturels, techniques et financiers. Nos métiers spécialisés mutent au même titre que les secteurs grandes cultures ou polyculture élevage. C'est plutôt passionnant de vivre cette mutation... Je reste positif et investi.



Attentes des salariés et service aux clients : comment s'adapter ?

Atelier animé par Jean-Jacques GRESSIER, PDG d'Académie du Service

Etaient présentées les symétries d'attentions ou d'actions qui doivent exister pour parvenir à concilier satisfaction client et satisfaction des salariés, ceci dans un environnement du travail en mutation. Selon Jean-Jacques GRESSIER, il n'y aura pas de retour en arrière et les entreprises vont devoir s'adapter aux nouveaux enjeux du monde du travail sous peine de dégrader la qualité du service client rendu.

L'engagement des collaborateurs entre collègues dans l'entreprise, gage de la satisfaction et du service client, passe par un certain nombre d'étapes ou d'expériences. La première concerne le respect d'une promesse de base de plus en plus large et exigeante avec un travail porteur de sens et un équilibre vie professionnelle / vie privée préservé. Les salariés sont plus sensibles aux valeurs portées par les entreprises. La seconde aborde la construction de l'expérience du collaborateur. Cela se traduit par le management et les actions mises en place pour faciliter le développement du salarié, la reconnaissance de son travail et lui conférer plus d'autonomie et de créativité dans ses missions. Enfin, dans une dernière étape, il y a les expériences vécues en entreprise (implication dans les projets, collaboration entre collaborateurs...). Le type de management est de plus en plus un point clé de l'engagement du salarié.

On retrouve ces étapes dans la construction de l'expérience clients avec la promesse de base (délivrer une prestation), les moyens pour faciliter son expérience avec l'entreprise (réduction des insatisfactions, traitement des réclamations, adaptabilité ...), et in fine le plaisir qu'elle a à collaborer avec l'entreprise.

L'enjeu consiste à déterminer quels sont les points qui auront un impact sur la satisfaction du collaborateur et du client afin de maximiser la qualité de leurs expériences respectives et donc leur engagement. Jean Jacques GRESSIER a identifié 11 points parmi lesquels :

- > la facilitation de l'expérience vécue par le client et le collaborateur et l'adaptabilité,
- > le développement d'une relation de confiance,
- > la formalisation des comportements attendus et le savoir-vivre dans la relation clients,
- > la facilitation de la coopération avec les clients et entre collaborateurs,
- > la définition des pratiques pour que clients et collaborateurs se sentent considérés, accompagnés, reconnus,
- > la matérialisation des valeurs de l'entreprise en matière d'environnement, d'engagement et de RSE.



Les énergies alternatives

Atelier animé par Julien PENAUD de Total Energies et Damien FETIS de FetisGroup

Comment prendre en considération le besoin d'avoir toujours plus d'énergies indispensables à la production, l'alimentation, les déplacements et les usages quotidien tout en émettant le moins d'émissions possibles ? Comment passer d'une énergie majoritairement issue du charbon ou du pétrole à des énergies plus vertueuses s'inscrivant dans un cercle toujours plus durable ?

Pour Julien PENAUD, cela passera par une amélioration de l'efficacité énergétique des véhicules, l'incorporation de matières renouvelables dans les produits, mais aussi par le développement de nouvelles énergies.

Ainsi, comme le montre la transformation du parc automobile, d'ici 2030 il faudra être en capacité de produire beaucoup plus d'électricité pour répondre à ces nouveaux besoins, mais aussi développer de nouvelles sources d'énergies telle que l'hydrogène ou les biocarburants.

Toutefois cette transformation des motorisations des matériels est-elle transposable au secteur agricole ? Pour Damien FETIS, se pose la question de la réduction de la dépendance des agroéquipements aux énergies fossiles, et de la part que pourront jouer l'hydrogène, les motorisations à privilégier en fonction de leur rendement, mais aussi de la transformation de notre modèle économique.

Aucun usage et aucune technologie n'est neutre en émission.

Damien FETIS voit l'avenir « pluriel » en termes de technologie (électrification, robotique, digitalisation...). Il est fort probable que l'on se tourne vers de nouvelles machines, plus petites car plus facilement accessibles par l'utilisation des batteries.

Mais reste la question de la sobriété énergétique, est-il préférable d'utiliser plusieurs robots plutôt qu'une grosse machine ?

Le solde de la taxe d'apprentissage 2023 : nouveauté sur les modalités de versement !



Un portail unique pour l'affectation de votre solde : **SOLTéA** ! C'est depuis cette plateforme que vous pouvez

verser votre solde TA, elle est ouverte aux employeurs depuis le 25 mai 2023.
Attention : Il n'y a plus de collecte directe par les organismes bénéficiaires. L'ASDM est habilitée à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage à hauteur de 30 %. Attribuez-nous cette part pour favoriser la promotion de nos métiers et de nos formations dans toute la France.

- Pour cela, il vous suffit de :
- > Vous **munir** de vos identifiants pour accéder à SOLTEA.
 - > **Affecter** un % à l'ASDM de votre solde TA.
 - > **Cliquer** sur le lien de notre association ASDM que vous retrouverez via :
 - son numéro de SIRET : 453 350 928 000 17
 - son adresse postale : 6 boulevard Jourdan - 75014 Paris



Zoom sur les compétitions régionales WorldSkills



Près de 100 candidats ont participé aux comptitions régionales WorldSkills d'octobre à mars 2023 pour la catégorie Maintenance des matériels. Les 12 médaillés d'or des différentes régions et 2 compétiteurs internationaux s'affron- teront lors des épreuves de la finale nationale WorldSkills qui se déroulera du 14 au 16 septembre 2023 à Lyon Eurexpo. Durant ces 3 jours, les compétiteurs se mesureront sur des épreuves de réparation et d'entretien de toutes sortes sur des matériels agricoles, de construction, de manutention et d'espaces verts dans des conditions atypiques et avec un temps limité d'exécution. Ils devront faire preuve d'adaptation et le mental fera toute la différence ! Le médaillé d'or de la finale participera à la compétition mondiale WorldSkills de Lyon en 2024 et le médaillé d'argent à la compétition EuroSkills au Danemark en 2025.

Les finalistes de la finale nationale WorldSkills, les 14 et 16 septembre 2023, sont :

Nouvelle-Aquitaine	Baptiste ARLA, BTS MMCM* - Centre de formation Isaac de l'Étoile Poitiers (86)
Centre-Val de Loire	Fabien MONGARD, Maintenance en matériels agricoles - CFA Sorigny (37)
Bretagne	Yanis PERON, en BTS TSMA** - MFR La Rouvraie (35) - apprenti chez Sofimat
Normandie	Arnaud CORBET, BTS GDEA*** - MFR de Condé sur Vire (50) 1 ^{er} prix du Concours Général des Métiers 2022
Auvergne-Rhône-Alpes	Pierre ASTIER, MMCM
Pays de la Loire	Johan BEILLEVAIRE, Maintenance des matériels agricoles - CFA Narcé (49)
Bourgogne-Franche-Comté	Romain BRULEY, BTS TSMA - Lycée René Cassin Mâcon (71)
Grand Est	Josick BLANCHOT, BTS TSMA - Lycée Val Moré Bar-sur-Seine (10)
Ile de France	Sylvain BRETTER,
Hauts de France	Thomas MOULIN, BTS MMCM - Institut Nicolas Barré d'Armentières (59)
Occitanie	Tomas LOURO JORGE, Bac Pro Maintenance des matériels agricoles LP Jean Jaurès de Carmaux (81) - apprenti chez Lagarrigue

*Maintenance des matériels de construction et de manutention
**Techniques et services en matériels agricoles
*** Génie des équipements agricoles



l'agenda de mai - juin

- Bureau Exécutif
- Commission Gestion
- CPPNI*
- Commission Sociale
- Commission Groupe EV
- Commission Emploi-Formation
- Bureau Exécutif
- Conseil d'Administration
- Commission Irrigation
- Bureau du CJMA
- Club RH
- Commission Nationale Paritaire pour l'Emploi
- Commission Cote SIMO (MAV, Tracteurs, Récolte)
- Observatoire des Métiers
- WorldSkills : réunion des experts
- Commission patronale

*Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation

MENSUEL DES ENTREPRISES DE SERVICE ET DISTRIBUTION DU MACHINISME AGRICOLE ET DES ESPACES VERTS

SEDIMAG

Consultable sur www.sedima.fr

Directeur de la publication : Raphaël LUCCHESI
Rédactrice en chef : Laurence ROUAN
Rédaction / Publicité : Place Maurice Loupias - BP 508
24105 Bergerac cedex - Tél 05 53 61 65 88
Administration : 6 bd Jourdan - 75014 Paris - Tél 01 53 62 87 10

Facebook@Sedimasyndicat
LinkedIn@sedima-syndicat
Instagram -> @sedimasyndicat

Imprimerie GDS - 87 Limoges - DEPOT LEGAL MAI / JUIN 2023 - ISSN 1259-069 X

JPH CONSULTING & PARTNERS

Sélection de postes à pourvoir dans le machinisme agricole ou la motoculture
France & International

POUR LES CONSTRUCTEURS
Directeur commercial - France
Responsable commercial export motoculture
Chefs produit tracteurs, machines, agri de précision
Formateur(trice) technique tracteurs
Commerciaux pièces - Grand Est, Centre, Bretagne, Belgique
Inspecteurs commerciaux - toutes régions
Inspecteur commercial & développeur agri précision
Commerciaux agri de précision / GPS - toutes régions
Directeurs SAV - Ouest, Nouvelle Aquitaine
Directeur SAV France et export
Directeurs bureau d'études R&D - Est, Sud Ouest
Inspecteurs techniques & Tech - plusieurs postes

POUR LES CONCESSIONNAIRES
Directeurs de concession - Bretagne, Nord Est
Directeurs commerciaux - Grand Est, Nouvelle Aquitaine
Responsable commercial motoculture - Sud Ouest
Directeur commercial matériel viticole - Est
Chef des ventes - Sud Ouest
Commerciaux - plusieurs postes
Commerciaux pièces - Bretagne, Centre Val de Loire, Est
Commerciaux agri de précision GPS - plusieurs postes
Responsable de magasin et magasinier - 65, 26, 38
Directeur technique SAV agri précision / GPS - Ouest
Chefs d'atelier - plusieurs postes
Technicien itinérant ou sédentaire - plusieurs postes

Plus d'offres sur <https://www.linkedin.com/in/jeanpaulpapillon>
Envoyer CV à jeanpaulpapillon@gmail.com - 06 83 01 75 40